



**CHERCHE REPRENEUR**  
**Bail Commercial à reprendre**

[ Élections ]  
Européennes  
**2024**

**9** JUIN  
2024



**ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE  
COMPLÉMENTAIRE**

+infos  
page 8

## ETAT CIVIL

### SOMMAIRE

#### Vie communale

L'éditorial du maire.....	3
Vous connaissez .....	4
Au Conseil municipal .....	5
Informations municipales .....	6-8
Article .....	9

#### Vie pratique

Déjections canines et dépôts sauvages .	10
Elections Européennes .....	11
Le frelon asiatique .....	12
Informations diverses.....	13-17
Informations diverses.....	14
Infos Mairie.....	16-17
Point Apport Volontaire .....	18
Compostage partagé .....	19

#### Vie scolaire et périscolaire

Activités scolaires .....	18
A l'école de Murinais .....	19
La Cabotte a Lou Petiot .....	20
APE .....	21

#### Vie associative

Concert Root' secours .....	22
Sapeurs-pompiers.....	23-24
Le Comité des fêtes .....	25-26
Club le Wellingtonia .....	27
SIRCO .....	28

#### Vie intercommunale

Rallye de Saint- Marcellin.....	29
Coloriage .....	30
Numéros Utiles .....	31
A votre service .....	32

#### Naissances



**Maël** le 01 juillet 2023

Au foyer de MANA Michel et CHABREDIER Claire

**Sohan** le 20 juillet 2023

Au foyer de REPELLIN Florian et OUACHETTINE Mina

**Matisse** le 24 juillet 2023

Au foyer de ARNAUD Josselin et MODENA Julie

**Jasmine** le 31 juillet 2023

Au foyer de DÉLOT Thomas et BEN ALI Amina



#### Mariage

DÉLOT Thomas et BEN ALI Meriem

29/09/2023



#### Décès

**CHEMIN Jean-Paul**

17 janvier 2024

**DETROYAT Danielle née DUC MAUGE**

17 février 2024

# L'éditorial du Maire

Chers Murinoises et Murinois,

Voilà venu le moment, pour cette 66ème gazette murinoise, de vous informer de l'avancement des travaux prévus en 2023.

- La rénovation des logements communaux Rue du Bourg (isolation par l'extérieur et changement des menuiseries pour être aux normes énergétique du moment, sont terminés.
- Les travaux de rafraîchissement intérieur de l'Eglise (soubassements en doublage, peintures murales, changement des menuiseries ) sont terminés. Vont avoir lieu cette année (les peintures dans la sacristie et les travaux d'électricité).
- L'aire de jeux a été réaménagée, avec l'installation d'une balançoire horizontale ainsi que la plantation d'un frêne à fleurs blanches par l'entreprise Bazzoli Samuel
- Création d'une aire de pique-nique, place Nancy bourg.
- Cette année sera la concrétisation de la nouvelle Mairie, elle se situera à l'ancienne Aumônerie du couvent. Les appels d'offres auront lieu en milieu d'été et les travaux de démolition devraient débuter en septembre ou octobre.

Votre dévoué Maire.  
Iserable Patrice.

## Coordonnées :

**MAIRIE DE MURINAIS**  
40, place du Souvenir Français

mairie@murinais.fr  
Tel : 04.76.64.23.57

www.murinais.fr

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h00  
Permanence des élus le matin de 8h30 à 12h00

Vendredi 14h00 - 18h00  
Permanence des élus de 15h00 à 18h00  
Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

# Vous connaissez ?

## Réponses de l'édition précédente



Gargouille  
du Prieuré



Robinet bassin  
Place du souvenir Français



Entrée  
Auberge de Murinais

## Nouvelles énigmes, réponse dans la prochaine édition...



# Au Conseil municipal

## COLIS DE NOEL

En fin d'année 2023, ce fût encore avec grand plaisir que nous avons distribué les traditionnels colis de Noël.

Nous remercions la commission chargée de la confection et de la distribution de ces colis.



## CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Etaient présents les maires des communes voisines ainsi que le Conseiller Régional Jean-Claude DARLET, Imen DE SMEDT Conseillère Départementale en binôme de Bernard PERAZIO et M. Bertrand LACHAT président de TE38.

Une fois le discours terminé, les Murinoises et Murinois étaient conviés au traditionnel vin d'honneur et copieux buffet préparé par Eric Cuisine de Montagne.



## REPAS DES AINÉS

Ce n'est pas moins de 41 habitant de plus de 65 ans qui ont participés à ce repas le samedi 16 mars 2024. Une fois le discours de Monsieur le Maire terminé, les « têtes blanches » ainsi que les membres du conseil municipal, se sont régalés d'un repas préparé par Eric Cuisine de Montagne.



# Informations municipales



Jean-Paul notre aubergiste est parti subitement en laissant derrière lui un communauté murinoise orpheline.

Il avait pris possession en janvier 2004 du fond de commerce de notre Auberge-gîte-bar pour régaler nos papilles avec ses cuisses de grenouilles, suprêmes de volailles forestiers, lieu noir à la fondue de poireaux et biens d'autres spécialités culinaires très appréciées des Murinois (repas des têtes blanches, repas à emporter et bien d'autres).

Tout cela à fait sa renommée intergénérationnelle et interdépartementale.

Bien apprécié malgré par moments, l'air bougon qui le caractérisait, mais qui convenait très bien à tous.

Merci Paulo, pour tout ce que tu as fait pour faire connaître et entrer Murinais dans les registres culinaires de l'histoire du monde, encore merci Paulo !



## Le point sur l'Auberge des Saveurs

Il y a déjà bientôt 4 mois, Jean-Paul chemin nous quittait brutalement, laissant la commune et ses habitants dans le désarroi et la stupeur. Devant le choc subi, la commune a mis à disposition de sa famille tous les moyens humains et matériels pour les soutenir.

Malheureusement, la vie continue. Si la commune a pu suspendre les loyers de l'Auberge pendant deux mois (janvier et février), les échéances ont repris, pour le bon fonctionnement du budget communal et conformément au bail commercial.

Le maire s'est engagé immédiatement pour rencontrer d'éventuels repreneurs, des rencontres ont eu lieu. Malheureusement pour l'instant sans résultat.

Le conseil municipal lance un appel pour que de courageux candidats viennent reprendre ce bel emplacement au cœur de notre village.

Nous comprenons le désarroi de la famille de Jean-Paul et nous voulons leur apporter notre soutien pour les aider à passer ce cap douloureux.

# Informations municipales

**Arrêté ministériel de reconnaissance initiale pour les pertes et récoltes dues aux orages (grêle) de mai à juillet 2023 sur l'ensemble du département de l'Isère.**

Les demandes d'indemnisation se font par le biais de la téléprocédure AléaNat (<https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/aleanat>) ou par courrier du 25 mars 2024 au 14 juin 2024

Formulaire disponible sur le site de la préfecture de l'Isère (<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat-Agriculture-Les-aleas-climatiques-et-les-aides-conjoncturelles/Les-aleas-climatique>).

Les agriculteurs concernés peuvent retrouver toutes les informations relatives à la procédure d'indemnisation des calamités agricoles sur le site : <http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Le Service Agriculture et Développement Rural de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère est à l'écoute des agriculteurs pour répondre aux questions ou aider dans la demande d'indemnisation.  
Contact : Sandrine CHABERT : 04 56 59 45 28

Concernant l'Isère les productions suivantes sont concernées :

- **Grandes cultures** : pommes de terre.
- **Légumes et leurs semences** : betteraves, blettes, carottes, choux, concombres,, courges, cucurbitacées, courgettes, haricots, melons, pastèques, oignons, salades, tomates,
- **Viticulture.**
- **Arboriculture et petits fruits** : abricots, cassis, cerise, fraise plein champ, framboise, groseille, mirabelle, myrtille, noix, pêche et nectarine, pomme, prunes, rhubarbe.
- **Autres cultures spécialisées** : pépinières, plantes aromatiques.

**Sandrine CHABERT**  
Gestionnaire crises conjoncturelles - Calamités agricoles et préventions des risques SADR/FVE  
Direction Départementale des Territoires de l'Isère

17 Bd Joseph Vallier 38000 GRENOBLE  
Tel : 04 56 59 45 28  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires de l'Isère

## REGIE DE RECETTES

Depuis le 1er janvier 2024 la commune a créé une régie de recettes. Ceci pour permettre entre autre de gérer les chèques de cautions de locations de salles, de faire des photocopies aux administrés et associations.

La régie est gérée par notre secrétaire de Mairie, Laurence Nombret.



## VACANCES ÉTÉ

Le secrétariat de mairie sera fermée du 22 juillet au 9 août 2024 inclus.

# Informations municipales

Nous tenons à vous informer qu'en raison de récentes démissions d'élus municipaux, des élections municipales partielles seront organisées pour pourvoir les postes vacants au sein de notre conseil municipal.

Ces démissions ont été acceptées avec regret, et nous remercions les anciens élus pour leur service dévoué à notre communauté.

Les élections complémentaires sont une occasion importante pour notre communauté de choisir des représentants qui travailleront avec diligence et dévouement pour le bien être de tous.

Ces élections auront lieu les 9 et 16 juin 2024

Nous sommes convaincus que, grâce à l'engagement et à la participation active de tous les résidents, nous continuerons à faire progresser notre village dans la voie du progrès et de la prospérité.

Nous en profitons pour solliciter votre participation à ces élections ainsi qu'au élections européennes pour être assesseurs (présence en journée et dépouillement). Inscription auprès du secrétariat de mairie.

## Mission des assesseurs

Les assesseurs sont chargés de veiller, sous la responsabilité du président du bureau de vote, au bon déroulement des opérations électorales pendant la durée du scrutin de 8h à 18h.

Deux membres du bureau de vote au moins doivent être présents pendant toute la durée des opérations électorales. Un roulement de temps de présence entre les membres est donc possible. Toutefois, à l'ouverture et au moment de la clôture du scrutin, tous les membres du bureau doivent être présents.

## Rôle des assesseurs

- Vérifier l'identité et/ou le n° d'ordre de l'électeur
- Contrôler les opérations de vote
- Faire signer les listes d'émargement
- Tamponner les cartes électorales
- Gérer les procurations et les cartes en retour
- Participer au dépouillement
- Être amené à suppléer le ou la Président(e), et tenir l'urne





## Le WELLINGTONIA



Le Wellingtonia ou séquoia géant planté devant l'église de Murinais en 1858 est classé parmi les arbres remarquables de l'Isère par la FRAPNA. Sa circonférence est d'environ 10 mètres et sa hauteur de près de 30 mètres. Il a été le témoin de l'incendie du Château de Murinais en 1943 soupçonné d'être un lieu de formation pour la Résistance.

Le Séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*) est une espèce de conifères de la famille des Taxodiaceae. Il est l'unique représentant actuel du genre *Sequoiadendron*.

Il atteint habituellement une hauteur de 50 à 85 m pour un diamètre de 6 à 8 m. Le spécimen le plus imposant est le « General Sherman », dans le Parc national de Séquoia (États-Unis), haut de 83 m pour une circonférence de 30 m, un volume de 1 400 m<sup>3</sup> et une masse estimée à 2 100 tonnes. Le Séquoia géant se caractérise également par sa longévité puisqu'il peut atteindre plus de 3 000 ans.

Il doit son nom à l'orfèvre cherokee Sequoyah, aussi connu sous le nom de George Guess, inventeur du syllabaire cherokee. Cette dédicace fut faite par le botaniste autrichien Stephan Ladislaus Endlicher, en raison de la force de caractère et de la persévérance de cet Amérindien.



Le séquoia géant General Sherman dans le parc national de Sequoia.

### Un peu d'histoire

Le séquoia géant était bien connu par les Amérindiens de la région. Ces derniers utilisaient plusieurs noms pour désigner cet arbre : Wawona, Toos-pung-ish et Hea-mi-withic.

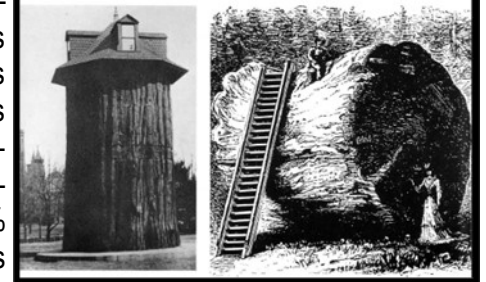
Il est fait mention pour la première fois du séquoia géant lors d'une expédition menée en 1833 par Joseph Reddeford Walker à travers la Sierra Nevada. L'arbre est alors décrit dans le journal de l'explorateur J.K. Leonard ; Il faudra cependant attendre 1852 pour que la découverte par August T. Dowd, employé de la Union Water Company soit annoncée officiellement. L'arbre découvert par Dowd, baptisé 'Discovery Tree' fut abattu en 1853.

Dès 1852, l'annonce de la découverte de cet arbre géant provoqua un certain élan de curiosité au sein de la communauté scientifique. Des semences furent expédiées dans le monde entier. C'est ainsi que le 28 août 1853, les premières graines arrivèrent en Europe (Gourdie Hill, Écosse) où elles furent rapidement semées.

Cependant, la découverte du séquoia géant n'attira pas que des scientifiques. Beaucoup d'entreprises forestières s'installèrent dans la Sierra Nevada et commencèrent à abattre ces géants. Ainsi, entre 1852 et le milieu des années 1950, un tiers de la surface des forêts de séquoias fut coupé. Les plus gros arbres étaient parfois abattus à l'aide d'explosifs et on déplorait dans certains cas jusqu'à 75 % de perte. Face à ce désastre, John Muir fut le premier à réagir en réclamant la création du Parc national de Yosemite. C'est ainsi que de nos jours, plus de 90 % des forêts de séquoias sont situées dans des zones protégées.



THE STUMP AND TRUNK OF THE MAMMOTH TREE OF CALIFORNIA.  
Showing Gildan Party of Thirty-two Persons Dancing on the Stump at one time.



### Le séquoia géant en France

Il a été introduit après 1853 et de nos jours le séquoia a été acclimaté et est souvent planté dans les parcs publics ou dans les grandes demeures privées du fait de son allure imposante. La plupart des séquoias atteignent rarement les 40 m, car une grande partie de ces arbres fut plantée au début du XXe siècle : ce sont donc encore des arbres jeunes vis-à-vis des grands spécimens qu'on trouve dans l'aire d'origine. Le spécimen le plus grand connu hors des États-Unis se trouve à Ribeauvillé en France avec 58,10 m et a été planté avec 5 autres en 1856 pour célébrer la naissance du fils de Napoléon III.

## Déjections canines : un peu de civisme !

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par notre personnel et par les riverains. Notre employé communal travaille quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre belle commune. Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines.

Les gazons qui devraient pouvoir être utilisés par les enfants deviennent insalubres.

**Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités**



Les déjections animales sont considérées comme un risque sanitaire pour l'homme et surtout les enfants, le non respect sur le ramassage des déjections canines est un manque de respect pour les citoyens. Constituées de parasites et microbes, elles peuvent contaminer les humains.

Lorsque nous ne ramassons pas les déjections de notre ami de quatre pattes, les bactéries s'enfoncent dans le sol où elles pourront rester en dormance plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle trouve un nouvel hôte : un autre chien, un enfant qui joue à cet endroit alors que l'étron s'est décomposé depuis plusieurs mois. Campylobacter, Salmonella, Yersinia et Escherichia coli infecteront alors l'animal ou le quidam, provoquant des symptômes intestinaux.

En raison de cela, l'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2ème classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement.

## Rappel : Stop aux dépôts sauvages

La commune constate des dépôts de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, cartons, encombrants, ...) au pied des points d'apports volontaires (PAV) et sur la voie publique.

Pour rappel, la déchèterie de Saint-Sauveur est ouverte :

- Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Mardi : 10h – 18h
- Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Vendredi : 10h – 18h
- Samedi : 9h – 18h



Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont INTERDITS et SANCTIONNES par la loi. Ces incivilités nuisent à la propreté de la commune, il est rappelé que les contrevenants sont passibles de poursuites pénales pour non-respect de la réglementation existante et atteinte à l'environnement.

Le conseil municipal a délibéré durant sa séance du 18 mars 2024 (délibération n°202403\_002) afin d'autoriser monsieur le Maire à dresser un Procès-Verbal à l'encontre des contrevenants, d'instaurer un tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages à des endroits publics non prévus à cet effet, d'autoriser le Maire à facturer aux contrevenants l'enlèvement de ces dépôts, de fixer un forfait de 130€ par infraction.

# Elections européennes

Les élections européennes permettent aux citoyens inscrits sur listes électorales d'élire un député au suffrage universel direct au Parlement européen. L'élection des députés européens aura lieu en un tour.

## Le dimanche 9 juin 2024

### Les dates limites d'inscription sur les listes électorales

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne



Vous allez être absent le jour du vote ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Comment faire une procuration ?

- Formulaire à imprimer : *formulaire disponible sur service-public.fr* Vous devez le remplir, puis l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso). Vous devez vous présenter en personne, avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité dans un des lieux suivants : Commissariat de police, Gendarmerie, Tribunal judiciaire (dont dépend votre domicile ou lieu de travail). Un récépissé vous est remis.

- En ligne : 1/ Vous devez utiliser le téléservice *Maprocuration*, vous connecter avec France Connect et indiquer une adresse mail.

2/ après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devez d'abord vous rendre en personne dans un des lieux suivants : Commissariat de police, Gendarmerie. Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indique la référence de votre demande. Ensuite, vous recevrez un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration et un mail confirmant l'enregistrement de votre procuration.

# Le Frelon Asiatique

Cette année encore, la Commune s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique.

Afin de préserver les abeilles, polinisatrices indispensables à la biodiversité et aux cultures. Vous pouvez venir à la Mairie récupérer gratuitement un piège par foyer, afin de nous aider dans cette lutte.

## LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DES FONDATRICES

La stratégie proposée aux collectivités locales, pour lutter contre le développement de cette espèce très prédatrice, vise à empêcher l'implantation d'une nouvelle colonie par la capture des reines fondatrices au printemps.

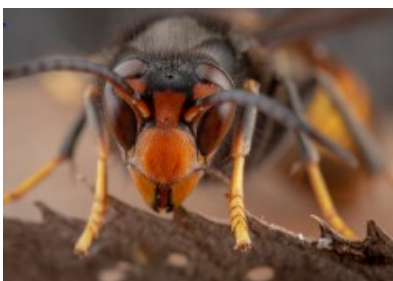


Moins de 4€ le piège, en comparaison du prix d'une intervention par une équipe de désinsectisation

- zéro danger contrairement à la destruction d'un nid en automne
- très efficace lorsque bien géré
- la fondatrice vient directement au piège ; alors qu'à l'automne c'est la société de désinsectisation qui doit se rendre au nid

## POINTS CLÉS POUR LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

- Mobilisation de toutes les communes pour une efficacité optimale
- Réunions publiques d'information organisées par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et les communes
- Mise en place par les communes d'un réseau de pièges du 15/02 au 15/05 (dates variables en fonction de la météo)
- Si identification d'un nid l'année précédente, installation de 10 pièges dans un rayon de 500m autour du nid *Beaucoup de nids ne sont pas visibles. À défaut, prévoir la pose de pièges en priorité à proximité des ruchers*
- **Visites hebdomadaires : contrôle et comptabilité des prises, renouvellement de l'attractif (1/3 sirop fruit rouge, 1/3 bière, 1/3 vin blanc)**
- Retour des comptages et observations par les référents aux communes
- En fin de piégeage, enlever les pièges (les fondatrices seront dans leur nouveau nid), les nettoyer et les ranger pour le printemps suivant
- Renouvellement des opérations de piégeage sur plusieurs années
- Extension du réseau de pièges sur chaque commune d'une année à l'autre, en investissant dans de nouveaux pièges (les précédents étant réutilisables)



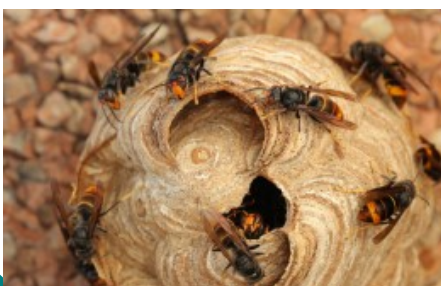
## CONSEILS POUR GÉRER LES PIÈGES

- Définir les emplacements sur une carte de la commune afin de répartir l'ensemble des pièges
- Préparer le mélange attractif au moment de la pose des pièges
- Positionner les pièges à environ 1,5 m du sol après remplissage (4 à 5 cm de mélange au fond du récipient)
- Placer les pièges au soleil (au printemps)

## SUIVI DES PIÈGES

Tous les 8 à 10 jours, visite régulière pour :

- Compter les captures
- Vider les contenus des pièges (attention aux frelons vivants)
- Renouveler l'appât pour conserver l'efficacité du piège et limiter les autres prises
- Laisser quelques frelons morts à l'intérieur des pièges (ils vont continuer à diffuser des phéromones qui attireront leurs congénères)
- Suspendre le piégeage lorsque la quantité d'indésirables (frelons européens, guêpes...) devient importante
- Déplacer les pièges si aucune capture



# Informations diverses

!!! ATTENTION AUX ARNAQUES !!!

## LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

### L'hameçonnage (phishing)

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, impôts, opérateur téléphonique...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit

### Les logiciels malveillants (malwares)

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire...).

### Les escroqueries

- ◆ Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne verrez jamais les cadeaux !
- ◆ Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne verrez jamais la somme promise !
- ◆ Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.



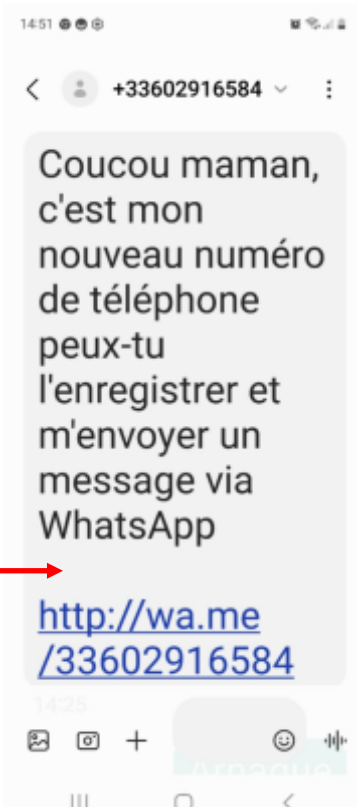
#### PRATIQUE

Que faire si vous êtes victime d'une escroquerie en ligne ?

- Transférez le message incriminé au numéro 33700, la plateforme de signalement des spams vocaux et SMS.
- Signalez les escroqueries auprès de la plateforme de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication : [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr)
- Pour s'informer sur les escroqueries, pour signaler un site internet ou un courriel d'escroqueries, un vol de coordonnées bancaires ou une tentative d'hameçonnage : vous pouvez contacter Info Escroqueries au 0.805.805.817 (appel gratuit depuis la France) du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30. Plus d'informations sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

Si vous recevez ce message, il s'agit d'une escroquerie !!

Cette escroquerie a fait une multitude de victimes, et bien évidemment, les numéros de téléphones sont différents à chaque tentative.



## LES PERSONNES AGÉES CIBLÉES :

Les personnes âgées constituent la cible privilégiée des faux démarcheurs. Près de 80 % des victimes ont plus de 60 ans.

Il s'agit de :

- Vols d'argent commis à votre domicile par de faux agents du service public (ERDF, faux policiers...), ou de démarcheurs (vente de calendriers, de prospectus, de nougats avec drapeaux, signature de pétition...). LE BUT ETANT DE PENETRER DANS VOTRE DOMICILE.
- Faits commis aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) par des personnes vous demandant de recomposer votre code prétextant que l'appareil ne marche pas.
- Vols à l'italienne consistant à dégonfler un pneu de votre véhicule (sur parkings notamment...) afin de détourner votre attention et vous voler votre sac, CB ...

### 1- Démarchage, comment agir ?

**Rappel de la réglementation ; Conformément à l'article L.310-1 du Code de la Consommation, les professionnels agissant par démarchage à domicile doivent justifier de leur identité professionnelle, de la réalité de l'entreprise et respecter les dispositions telles que la rédaction d'un devis précisant le délai de rétractation et les conditions de paiement.**

Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, **N'OUVREZ PAS VOTRE PORTE.**

Méfiez-vous également des démarcheurs proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage ,nettoyage de peinture, récupérateur de métaux...)

**ATTENTION aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers, etc...** Ils peuvent profiter de cette visite pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Avertissez la GENDARMERIE de tout fait suspect (individus ou véhicules anormalement présents, appels sur vos téléphones). Il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages ou un sondage sur votre présence.

-Exigez TOUJOURS la présentation d'une carte professionnelle

-Ne versez pas d'argent ou ne remettez pas de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours. Le délai est de 14 jours en cas de crédit.

-Ne signez pas un document non daté ou anti-daté  
Pensez à noter les IMMATRICULATIONS

### 2- Prévention des cambriolages, que faire ?

**-Verrouillez portes et fenêtres**, en journée lorsque vous vous absentez, **et la nuit**, même si vous êtes dans votre habitation.

**-Ne laissez pas de message** sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant votre absence.

**-Faites relever régulièrement votre courrier** en votre absence.

**-Ne laissez pas les clés de votre véhicule** ainsi que votre sac à main, portefeuille à la vue ou dans l'entrée de votre habitation, commerce.

**-Évitez** de conserver de l'argent liquide chez vous.

-Entreposez vos outils et les échelles dans les locaux fermés.

**-Réalisez des clichés photographiques** de vos biens de valeur (meuble, bijoux, informatique ...) et listez les numéros de série.

### Vos déplacements à l'extérieur :

-Ne transporter pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants

-Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent

-Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé ou un commerce.

-Si vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.



**RESTEZ VIGILANT**  
Même à votre domicile

**Dans tous les cas, pour toute situation inhabituelle une alerte rapide de la POLICE ou de la GENDARMERIE peut faire échouer une agression ou permettre une interpellation rapide des auteurs**

# LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS :



*Une pratique à proscrire, passible d'amende*

## LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



## LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** dont certains **cancérogènes** et d'autres responsables du **changement climatique**. Elle contribue de façon **significative** à la **dégradation** de la **qualité de l'air**, responsable de **40000 décès prématurés par an**



(Source : Santé Publique France).

La pratique a donc des conséquences **sanitaires graves** notamment lors des épisodes de **pollution atmosphérique** où elle **accroît significativement** les pics de pollution.

Avec le **changement climatique** qui s'accélère, des **étés caniculaires**, la **sécheresse** qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une **préoccupation en matière de prévention des incendies**.



Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le **dioxyde de carbone**, qui contribue aussi au **dérèglement climatique**.

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



Existant depuis 1976, le **cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020**.

**Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année**. Il fait désormais l'objet d'un **cadre légal** (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'**arrêtés préfectoraux** qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux **qualité de l'air** et **incendie** propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des **préfectures**.

## DES SANCTIONS RENFORCÉES



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **formellement interdit** pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une **amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €**.



# C'EST INTERDIT !




## Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

 Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost



Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

### LE BROyage, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver l'humidité des sols et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !



#### Le saviez-vous ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les biodéchets doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

La tonte mulching consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.

### EN DERNIER LIEU, LE DÉPOT EN DÉCHETTERIE



Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à moins de dix kilomètres de leur domicile en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?





# DES RISQUES AVÉRÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES CITOYENS.



## L'ENTRETIEN DU JARDIN

Il génère en moyenne **160 kilos** de déchets verts par personne et par an en France.

Parmi eux, **830 000 tonnes** de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année (Source : ADEME).



## QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause **40.000 décès prématurés** en France par an (60 000 pour le tabac) soit **huit mois d'espérance de vie** en moins par habitant.



## EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES



**50 kg**

de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts)



**23 000 km** parcourus par une voiture **essence et diesel récente** en circulation urbaine

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes).



De **nombreuses pathologies** sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon.

On suspecte également la qualité de l'air dégradée comme responsable de cancers du sein et maladies neuro-dégénératives (Source : Santé Publique France).

## UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

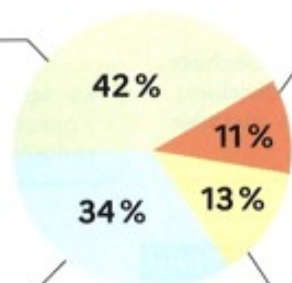
Si on estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la loi, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement. En 2022, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les modes de gestion des déchets verts se répartissent de la façon suivante :



**42%** des citoyens déposent leurs déchets verts de jardin **en déchetterie** (+7 points par rapport à 2021).



**34%** ont recours au **compostage/paillage/broyage in situ** (donnée stable).



**11%** déclarent déposer leurs déchets verts dans leur **poubelle**.



**13%** des citoyens ont recours au service de **collecte en porte à porte**.



(Source : baromètre de l'ADEME)

## Activités scolaires

Lundi 18 mars, les élèves de CP-CE1 de Murinais et de CE1-CE2 de Saint-Appolinard ont achevé le cycle « Piscine ». Dix séances ont été consacrées à l'apprentissage des compétences requises en milieu aquatique. Les élèves ont bien progressé. Ceux pour qui l'eau restait un milieu « hostile » ont su dépasser leurs appréhensions et évoluer avec confiance dans le petit et grand bassin, voire en grande profondeur. Les élèves déjà plus « aguerris » ont pu consolider leurs compétences et améliorer leurs performances. Une séance avec mannequin les a confrontés à la difficile épreuve qu'est le sauvetage. La dernière séance organisée autour d'ateliers a permis aux élèves de réinvestir leurs acquis de façon ludique et de clore ainsi ce cycle avec beaucoup d'enthousiasme. Les enseignantes remercient le SIS pour le financement ainsi que tous les parents qui ont participé à l'encadrement de cette activité.



Le tapis « mouvant »



Canoé et kayak

Cette année, la classe de CE1-CE2 de St-Appolinard a réalisé un cycle de ski nordique sur le domaine des Coulmes, soit 5 sorties au total. Même si les conditions d'enneigement n'étaient pas toujours parfaites, nous avons eu des très bons moments et l'apprentissage des techniques de base a pu se faire dans la joie. Les élèves ont ainsi pu développer des compétences d'équilibre, de propulsion, et de freinage. Mais bien au-delà de la maîtrise technique de l'activité, les enfants gagnent en autonomie, ils apprennent à gérer leur matériel et leur équipement. Ils mettent à l'épreuve leur persévérance dans l'effort sur des parcours plus longs et plus techniques. Ils gagnent en confiance, fiers de l'avoir fait. Ils progressent également du point de vue du vivre ensemble, de la collaboration (par les jeux collectifs « ski au pied », etc...) et de l'entraide sur les passages plus difficiles.

Les enseignants remercient l'APE pour le financement de cette activité, Jacques Ferruit, président du foyer et les moniteurs, ainsi que tous les parents qui ont participé à l'encadrement. Bravo à tou-te-s !

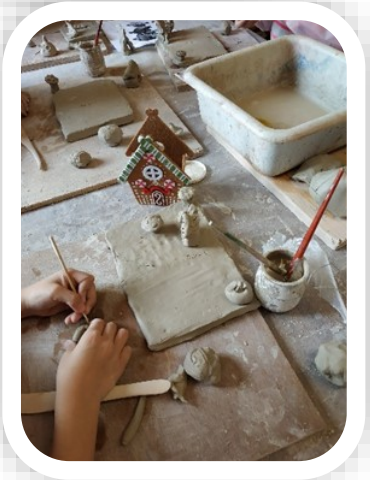


# A l'école de Murinais

Voici quelques clichés de notre atelier « POTERIE » du 14 mars dans le cadre du projet « Le loup qui découvrait le pays des contes » mené par la maîtresse, Mme HOT, dans la classe de CP-CE1. Pour les ateliers, les élèves ont été dirigés par une artiste de la région nommée Lachouque Catherine.

Réalisation d'un livre de contes avec ses sujets :

## Le modelage



## La peinture et le collage



Bravo à nos petits artistes !

Les CP-CE1 de Murinais

# La Cabotte à Lou Petiot



La Cabotte à Lou Petiot organise, le vendredi 31 Mai 2024, la **fête des voisins des Côteaux** (Bessins, Chevrières, Murinais et Saint Appolinard).

Cet évènement se déroulera sous les Tôles à Chevrières à partir de 19H.

C'est avec plaisir que nous vous retrouverons pour ce temps convivial et de partage avec de la musique, une buvette et de la restauration.

## INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Démarches à effectuer pour procéder à l'inscription des enfants nés en 2021 et les enfants arrivants sur les communes (Bessins - Chevrières- Murinais- Saint Appolinard) **et** ayant déjà été scolarisés auparavant .

Vous pouvez déjà procéder à l'inscription de vos enfants, pour l'année scolaire 2024-2025.

Vous devez fournir à la mairie de votre domicile :

- Fiche d'inscription école (à demander à la mairie)
- Copie du livret de famille
- Copie des pages de vaccinations de l'enfant
- Justificatif de domicile (- 3 mois)

Une fois le dossier complet, la mairie reviendra vers vous pour vous confirmer que votre dossier est complet.



## L'APE A FÊTÉ LE PRINTEMPS...

Après le succès de la journée des Lutins du 2 décembre, c'est à Saint-Appolinard que s'est déroulé notre désormais traditionnel **Après-midi Jeux de Printemps**. Grâce à une météo clémente, les enfants ont profité à la fois des espaces aménagés à l'intérieur pour les bébés, les petits et les plus grands, et de l'environnement verdoyant de la salle des fêtes. Chacun a pu naviguer entre jeux de plateau, grands jeux en bois et bien sûr la buvette.



Dextérité lors du défi Kapla

Plusieurs temps forts ont ponctué cette manifestation : le défi Kapla, le grand jeu Douaniers-Contrebandiers organisé dehors a mobilisé une 20<sup>aine</sup> de joueurs, ou encore le tournoi d'échecs intergénérationnel qui a remporté un franc succès. De même, un atelier consacré au filage de la laine mené par Valérie Blanc a trouvé nombre de petites mains enthousiastes.

Les noms des gagnants du Rallye Photo de l'Après-midi Jeux d'Automne organisée à Murinais ont été dévoilés. Les 3 clichés nominés ont fait gagner aux artistes en herbe : un pizza de chez FX, 1 entrée au concert des Roots'secours prochainement à Murinais et un bon pour une crêpe et une boisson offert par l'APE (bravo à eux !).

Enfin, les familles ont pu récupérer les paniers garnis gagnés par tirage au sort ou précommandés. Cette année, on déguste de bons produits bio et/ou locaux de la ferme du Maine, du Croquant Chattois, de la P'tite Boulange Paysanne, du Maraichamps, de la fromagerie Le Murinois et de la brasserie de la Grénerie.



Concentration des joueurs d'échecs



Atelier laine animé par Valérie

## ... ET PRÉPARE ACTIVEMENT LA KERMESSE

L'APE vous donne rendez-vous **le samedi 15 juin après-midi** pour célébrer la fin de l'année avec les écoliers du RPI. Au programme : buvette, snack, jeux d'extérieur, pêche à la ligne, quizz géant, et plein d'autres surprises !!!

N'oubliez pas de tenter votre chance à la tombola... De jeunes vendeurs vont sans doute venir vous solliciter dans les prochaines semaines, merci de leur faire bon accueil !

**L'APE remercie chaleureusement tous ceux qui participent à ses manifestations et viennent donner un coup de main.**

# ROOT'S SECOURS à Murinais le 7 et 8 Juin !

## Deux soirées « ÉVÈNEMENT » !!

Il aura fallu attendre 15 ans pour que ROOT'S SECOURS se décide à remonter sur scène ! Comme il était important pour eux que ces premiers concerts se fassent « à la maison » comme ils aiment le dire, c'est par le biais de leur association « RACINES » qu'ils organisent ces 2 soirées à Murinais. Mais pourquoi choisir Murinais ?? Tout simplement car c'est bel et bien ici que ROOT'S SECOURS a fait son 1<sup>er</sup> concert un soir d'Octobre 1997 !

Quoi ? 1997 ? Hé oui... ça ne rajeunit personne... !

Un seul mot d'ordre : « SE FAIRE PLAISIR ET FAIRE PLAISIR !!! ».

Tout cela en gardant son identité, son propre reggae avec ses touches de rock, blues et funk comme le groupe a toujours aimé le faire, ses arrangements travaillés, sa voix chaude, ses textes révoltés remplis de souffrance mais pas que... faisant mouche à l'écoute !

Alors si ces années de « stand-by » ont pu laisser apparaître chez certains membres du groupe que nous ne citerons pas, un début de calvitie (ou peut-être une très légère prise de poids), croyez-nous qu'en additionnant l'envie, l'expérience et le plaisir de se retrouver, chaque canine de ROOT'S SECOURS est plus qu'affûtée et n'attend que de « bouffer la scène »...!

En 1<sup>ère</sup> partie, les deux soirs, vous pourrez découvrir « MARY L'ASTÉRIK\* », cette artiste qui depuis 15 ans, trace sa route et essaime sa « chanson groovy française », avec sa guitare, ses textes ciselés, une poésie percussive et un groove « smoothisant » dont elle seule a le secret. Vraiment à découvrir !! Et puis en bonus (uniquement le samedi) « AKILA », l'humoriste Saint-Marcellinoise a accepté le défi de venir ouvrir la soirée en vous présentant un petit bout de son 1<sup>er</sup> seulE en scène : « EfferVrai'sens » .

Voilà donc 2 belles soirées qui s'annoncent !!

Sourire, bonne humeur, tous ensemble... ça va être génial !!!

En tout cas, « les Root's » ont vraiment hâte de vous retrouver !!

**Il est LARGEMENT CONSEILLÉ de réserver sa place en ligne ou de l'acheter directement dans les quelques commerces sur Saint-Marcellin et Chatte (Voir affiche).**  
**Pas sûr qu'il en reste le soir même donc... à vous de jouer !**

**Ouverture des portes 19h30.**

**Petite restauration sur place.**

**Tarif : 15€.**

**Tarif -12 ans disponible UNIQUEMENT en ligne et limité.**

L'Association RACINES et la mairie de Murinais *présentent*

# ROOT'S SECOURS

## EN CONCERT

*1<sup>ère</sup> partie*

**MARY L'ASTÉRIK\***  
chanson groovy française

*invitée*

**AKILA**  
ouvert de son solo en scène  
**EFFERVRAI'SENS**  
(uniquement samedi)

**7 et 8 juin**  
**MURINAIS (38)**  
salle des fêtes **19h30**

**15 €**  
7 € - de 12 ans  
obligement en ligne  
places limitées

**Billetterie (réservation conseillée)**

- en ligne :  

- St Marcellin : Maison de la presse / KAY conduite / La Cave St marcellinoise.  
- Chatte : Ô p'tit resto de la tarte à Fat

Buvette / petite restauration sur place

infos / contact : [assoracines2024@gmail.com](mailto:assoracines2024@gmail.com)

# Les Pompiers

La construction de la nouvelle caserne des pompiers touche à sa fin !

Lancée à l'automne et malgré quelques désagréments climatiques, la construction de la nouvelle caserne a avancée au grand galop !

Cette fin du mois de Mars devrait signer la fin de l'intervention des artisans tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le mois d'avril permettra la levée des quelques réserves qui resteront à traiter et un grand coup de ménage ! Début mai verra sans doute l'installation du nouvel ameublement et le déménagement devrait sans doute avoir lieu dans le courant du même mois ...

La caserne sera une belle avancée pour les sapeurs-pompiers locaux !

Le bâtiment est conçu pour répondre aux dernières normes constructives. Elle comprend une isolation conséquente, une étanchéité à l'air importante pour limiter les pertes de chaleur, une récupération des eaux de pluie pour alimenter une partie des installations sanitaires, un double système de chauffage basé sur une pompe à chaleur pour la partie administrative et une chaudière à pellets, pour la partie remise.

Le SDIS a fait le choix d'une installation de panneaux solaires sur la majeure partie de la toiture afin d'auto-consommer une partie de la production électrique et de revendre le surplus.

La caserne est composée de différents locaux qui permettront de gérer au mieux les différentes activités telles que les interventions, la formation et les tâches techniques.

Elle comprend, un local de réception de l'alerte, une salle de cours / foyer de vie, un bureau, des vestiaires hommes et femmes séparés, des locaux techniques de stockage, une remise pour les véhicules avec trois travées, des locaux de désinfection et une salle de sport.

Bref, un grand changement par rapport à la situation actuelle !



L'ensemble des pompiers attend avec impatience de pouvoir bénéficier de ce bel outil et ils ne manqueront pas de trouver une occasion pour permettre à la population locale de venir visiter les installations.

Elle est la seule caserne rurale de l'Isère qui bénéficie d'un parking pour tracteurs agricoles.

## Changement de président à l'amicale des sapeurs-pompiers de chevrières

En début de l'année 2023 lors de notre Assemblée Générale, Roger Pain a souhaité transmettre la présidence de notre amicale.

Et c'est Damien Bard qui a repris le flambeau. Damien est l'un des derniers recrutés au sein de notre effectif. Il est très dynamique et déjà très impliqué dans le fonctionnement de notre amicale.

Nous lui souhaitons le meilleur pour faire perdurer cette organisation qui est très importante pour la cohésion du groupe des Pompiers de Chevrières !

Un nouveau fourgon pour la caserne de Chevrières !

Les soldats du feu de Chevrières ont reçu il y a peu un tout nouveau camion pour combattre les incendies.

Notre ancien camion incendie devenant un peu vétuste a bravement terminé sa longue carrière.

Le SDIS 38 vient de nous affecter un nouveau Fourgon Pompe Tonne Léger, dit FPTL. C'est un camion venant de la caserne de Seyssinet Pariset qui a été réaménagé. Il a une capacité de 2000 Litres, le rangement du matériel a été repensé pour optimiser et sécuriser l'arrimage des différents équipements.

Notamment : la possibilité d'avoir de nouveaux tuyaux permettant de faciliter notre travail, une nouvelle rampe d'éclairage, un rangement efficace, un intérieur plus ergonomique pour l'équipage sécurisant les personnels lors des trajets, etc...

Tout ce qu'il faut pour optimiser les moyens de la caserne dans les missions incendie !

Les pompiers de Chevrières ont déjà effectué plusieurs heures de formation, notamment sur le fonctionnement de la pompe et des manœuvres s'articulant autour de la mise en œuvre du nouvel engin dans des situations d'incendie de domiciles...

Ce nouveau véhicule aura toute sa place dans la nouvelle caserne qui devrait être investie par les Pompiers de Che-



### Départ à la retraite du Sergent-Chef Bernard Jay

L'année dernière a été pour nous particulière puisque Bernard est parti à la retraite des Sapeurs-Pompiers le 8 juillet, après 33 ans de service !

Bernard est titulaire de la Médaille d'Honneur échelon Or, pour 30 ans de service.

Il a œuvré à Chevrières mais aussi à la caserne de St Marcellin, il a donné beaucoup de son temps et de ses compétences pour aider la population de la région de St Marcellin.

Bernard a toujours été un membre très actif dans l'effectif de la caserne de Chevrières et aussi dans son amicale qui est un élément important pour la cohésion de l'équipe.

D'ailleurs, il reste un membre très actif dans cette amicale et où il sert par son organisation et sa bonne humeur !

Nous lui souhaitons une belle retraite des Sapeurs-Pompiers aux cotés de Brigitte sa femme et des amicalistes.





# Comité des fêtes

## Retour sur les événements passés

### Soirée Halloween

Ce rendez-vous tant attendu par les enfants et leurs familles connaît un très beau succès. L'accueil chaleureux et généreux des villageois a permis une très belle récolte de friandises partagé entre une 60 aine d'enfants de tous âges. Tout ce beau monde déguisé finissait cette soirée conviviale autour du verre de l'amitié.



### Noël des enfants :

Réuni dans la salle des fêtes autour du sapin illuminé, un large public composé de beaucoup d'enfants et de familles proches ont assisté à un très beau spectacle interactif. La venue du Père Noël avec ses petits présents et la photo souvenir a ravi et émerveillé les enfants. Ils se sont quittés après avoir partagé un agréable goûter.

### Réveillon de la St Sylvestre

Après deux années en demie teinte dû au Covid, cette soirée a connue un grand succès. Les bénévoles ont assuré en décorant avec goût les tables et la salle des fêtes. Un repas gastronomique concocté par Nicolas et Clara de BN Cooking ainsi que l'orchestre de Christophe Vallon et ses musiciens ont permis aux nombreux invités de passer une très agréable soirée. Après les douze coups de minuit, embrassades et souhaits de meilleurs vœux, la soirée festive s'est prolongée jusqu'au petit matin.



### La fête de la bière :

Le samedi 6 avril était nouvelle soirée remplaçant la fête de la St Patrick. Elle a été organisée par la jeunesse du CDF.

Il a été proposé de déguster avec modération différentes bières, blondes ou brunes voir ambrée ... mais également dans une ambiance chaleureuse de la charcuteries avec fromages servi sur un plateau.

Un DJ a assuré l'animation musicale.

Ce fut une grande réussite !!



## Evènements à venir

Soirée du Muguet le samedi 4 mai  
Rando « La Murinoise » le dimanche 2 juin  
Vogue le samedi 7 et le dimanche 8 septembre

### Soirée du Muguet :

Depuis plusieurs années cette soirée repas dansant sous le signe porte bonheur du Muguet vous est proposée.

Au menu porcelet et gratin Dauphinois de Madame Faure avec animation dansante de l'Orchestre MusDance vous assurerons une soirée agréable.

La commission organisatrice vous attendent nombreux dans un joli décor printanier.

Renseignements et réservation auprès de Noémie 0629674330 ou Sylvie 0766022015



### Rando «La Murinoise» :

On ne fait plus la réputation de cette journée de plein air dans notre agréable campagne. Hubert et ses associés se mettent en quatre pour vous trouver de beaux chemins et sentiers à la portée de tous.

Venez nombreux partager ce moment de détente, départ sous le préau de la salle des fêtes à partir de 7h30 .

auprès d'Hubert 0787320161

Renseignements

### Fête du village :

Samedi 7 et Dimanche 8 septembre, les très nombreux bénévoles se mobiliseront pour vous proposer deux belles journées festives. Le temps fort de cette activité reste la soirée du samedi avec repas dansant «poules, ravioles» La réputation n'est pas à faire dans notre région. D' autres activités seront mises en place pour accueillir un large public : marché producteur, vide grenier animé, deux concours de pétanque et manèges pour les plus petits, durant ces 2 jours.

Renseignements et inscriptions pour les activités auprès de Daniel 0670662204

# Le Wellingtonia

## EVENEMENTS PASSES

### Le 15 octobre 2023 - Repas Choucroute du Wellingtonia

Après la succulente choucroute préparée par Jean-Paul, la part de tarte avalée, les danseurs entraînaient leur partenaire pour un tango joué à l'accordéon par Joël Astori. La bonne ambiance dura jusqu'à la fin de la journée.

### Repas de Noël et des anniversaires le 8 décembre 2023

Jean-Paul de l'Auberge des Saveurs a régalé les adhérents présents avec un bon repas qui se terminait par une belle bûche « gâteau d'anniversaire », pour fêter les personnes dont l'année de naissance se terminait par 3 ou 8.



### Assemblée Générale du Wellingtonia le 12 janvier 2023

Une nouveauté cette année ! Puisqu'elle a eu lieu le matin à 9h30.

Les bilans moral et financier ont été votés à l'unanimité. Aucun changement n'a été effectué concernant les membres du bureau, alors que des nouveaux adhérents ont rejoint le club qui compte désormais une quarantaine de personnes.

A midi, après l'apéritif, un repas préparé par le traiteur Eric Faure de Montagne, fût servi aux adhérents. La galette des rois pour terminer avec 2 reines et 4 rois.

### Concours de Coinche et Pétanque le 15 mars 2024

48 doublettes au Concours de Coinche, 3 doublettes à la Pétanque.

Ce sont 102 joueurs venus des villages voisins qui ont été accueillis par les membres de La Collégiale du Wellingtonia.

Tous les participants sont repartis avec un lot : ravioles, tomes de St Marcellin, pognes, salade de fruits.

La vente des Pâtisseries et des gaufres a eu un vif succès. Merci aux adhérents pour ces succulentes préparations



## EVENEMENTS A VENIR

Le 15 mai : Sortie d'une journée au Pays de Berlioz à La Côte St André, visite guidée du musée, repas au restaurant Giron, présentation et dégustation des chocolats « Jouvenal », visite de la ville.

Le 21 juin : **Fête de la musique**, après-midi dansant animé par Musdance avec Joël Astori et son accordéon. Ouvert à tous, entrée 10€ avec 1 pâtisserie offerte

Le 2 juillet : Pique nique pour les adhérents, à l'étang de Dionay avant la pause estivale

Le 15 octobre : Repas dansant choucroute. Ouvert à tous

*Sous l'impulsion des 10 communes des Côteaux, le syndicat intercommunal rural des Côteaux met en œuvre au quotidien la compétence du médico-social. Face au vieillissement croissant de la population et les difficultés d'autonomie, le centre de santé est un acteur incontournable dans l'accompagnement des personnes âgées et handicapées dans le bien vieillir. Ce service public de proximité favorise l'accès aux soins, le maintien à domicile des personnes vulnérables.*

## MISSIONS DU CENTRE DE SANTÉ :

### *Des soins sur prescription médicale pour tous*

Le Centre de Santé dispense des soins infirmiers sur prescription médicale, codifiés dans une nomenclature : prises de sang, injections, pansements, dialyses péritonéales, surveillance, prises de médicaments, séances de soins infirmiers, aide au maintien à domicile. Le centre de santé travaille en collaboration avec le médecin traitant des patients et en liaison avec les hôpitaux, les services sociaux et médico-sociaux, les prestataires de services, l'hospitalisation à domicile.

### *Des soins dispensés avec professionnalisme*

Les infirmières du Centre de Santé veillent à travailler en collaboration avec le patient et son entourage, s'engagent à respecter son environnement et ses habitudes dans la mesure du possible. Elles accompagnent les soins techniques de conseils appropriés et essentiels et informent régulièrement le patient et son entourage. Les infirmiers peuvent intervenir une à plusieurs fois par jour, 7 jours sur 7.

### **Accueil au public :**

**du lundi au vendredi  
de 7h45 à 12h**

*en dehors de ces horaires,  
continuité téléphonique assurée.*

### **Permanences de soins :**

**du lundi au vendredi  
de 7h45 à 8h15  
et de 12h à 12h30**

*en fonction des disponibilités des  
infirmières, ainsi que les samedis sur RDV.*



### **Nos valeurs :**

- Professionnalisme
- Respect
- Enthousiasme
- Confiance
- Humanité
- Esprit d'équipe
- Tolérance

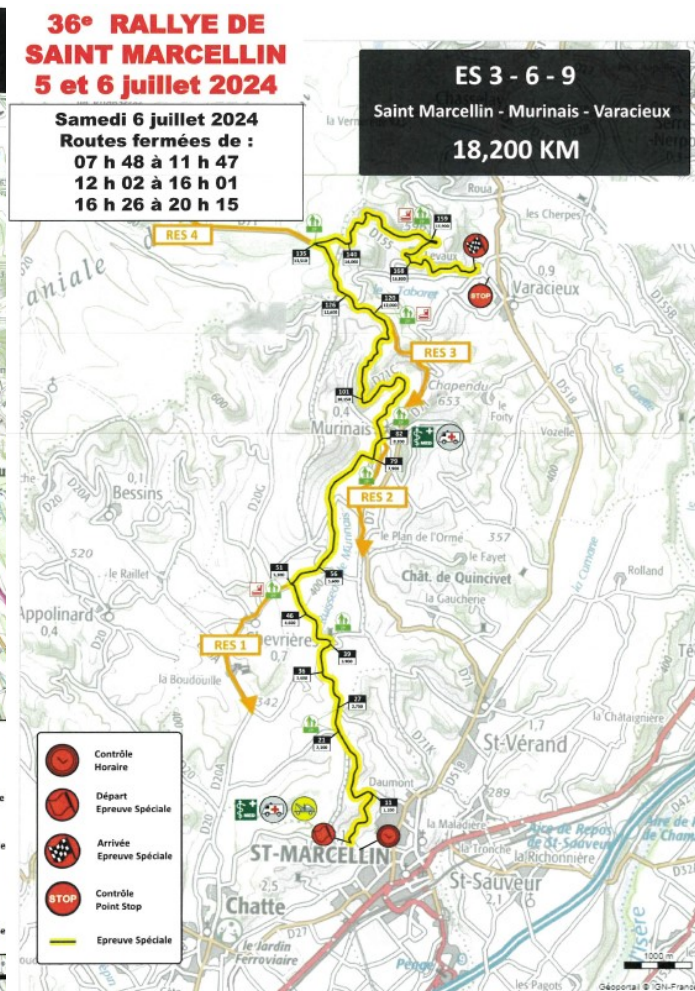
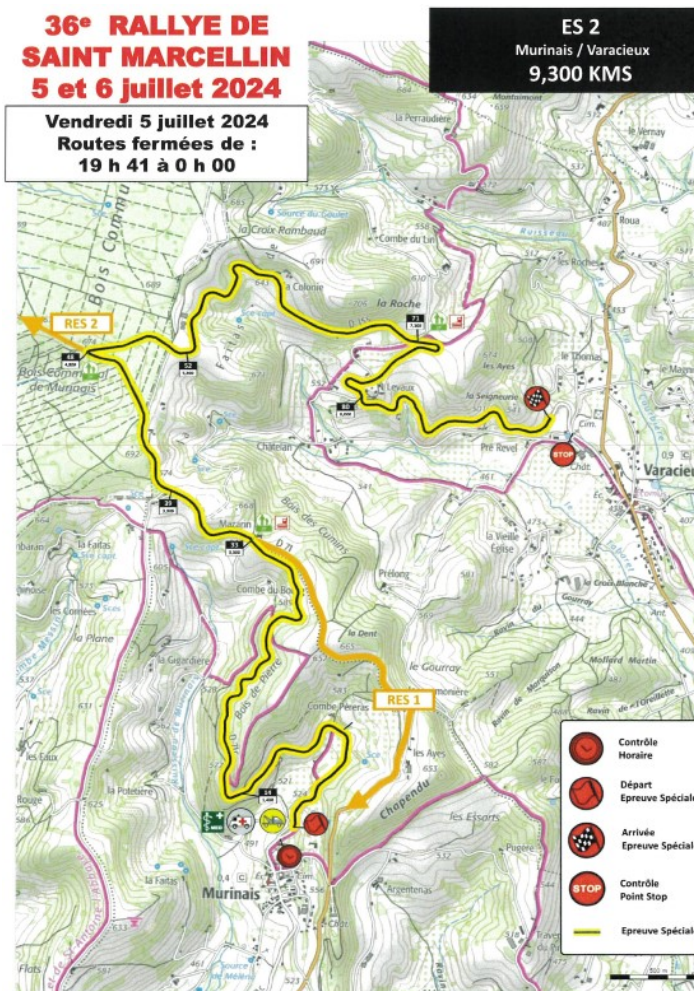
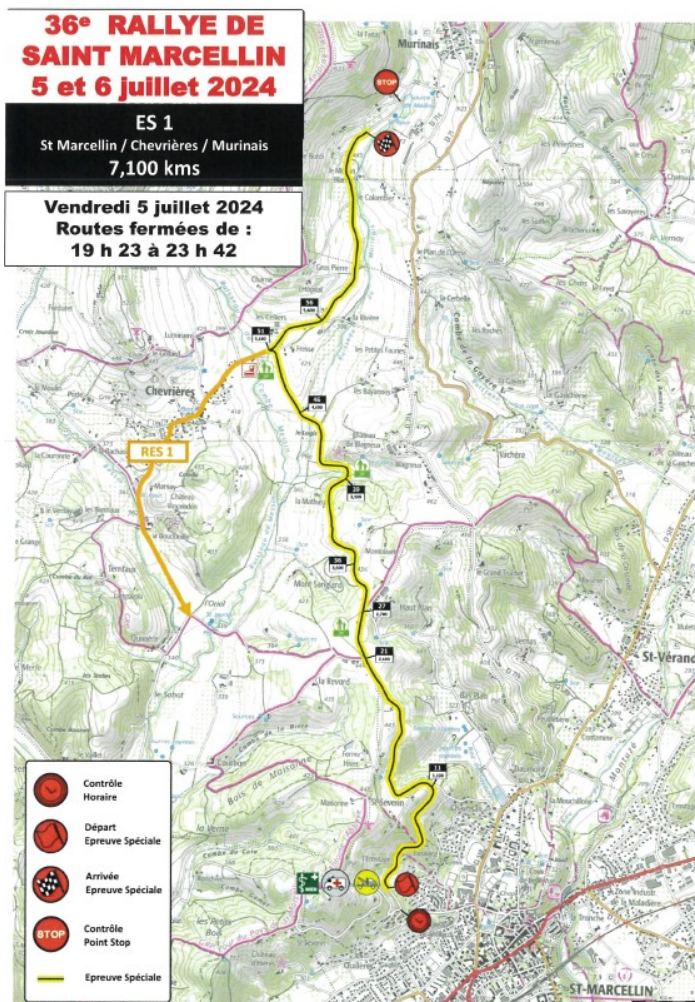
**Syndicat intercommunal rural des Côteaux**

Résidence La Forge, 49 place de la Bascule - 38160 CHATTE  
Téléphone : 04 76 38 26 35 - Courriel : [accueil@sirco38.fr](mailto:accueil@sirco38.fr)

Le 36ème Rallye National de Saint Marcellin aura lieu les 5 et 6 juillet 2024.

Les routes suivantes seront fermées le vendredi 5 juillet de 19h23 à 23h42 et le samedi 6 juillet de 7h48 à 20h15.

Depuis la route limite de Chevrières à Murinais en direction du village et ensuite route du Bois de pierre, pour l'arrivée sur la route de la Faitas en direction de Chevrières.



# Coloriage



# Numéros Utiles

## Aide à domicile

ADMR Saint-Sauveur/Saint-Vérand 04.76.64.26.08

## Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi 12h  
au lundi 8h 15 ou 0.810.15.33.33

*Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des  
heures d'ouverture des cabinets médicaux.*

## Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés 04.76.00.06.66

## Pharmacie de garde

Les dimanches et jours fériés 04.75.48.18.63

## Cabinets Infirmiers

Centre de soins (SIRCO-Chatte) 04.76.38.26.35

## Hôpital de Saint-Marcellin

Accueil médicalisé de proximité 04.76.64.90.90  
Lundi au Samedi de 8h30 à 18h30

## Service Eau et Assainissement

Saint-Marcellin

Pendant les horaires d'accueil 04.76.38.61.48

En dehors 04.73.36.94.01

Vinay 04.76.36.90.57

## Déchèteries intercommunales

Saint Sauveur 04.76.38.66.03

(Lundi, Mercredi et Jeudi 9h00-12h00 et 13h30-18h00  
Mardi et Vendredi 10h00-18h00, Samedi 09h00-18h00)

## Médiateur de justice

Pour prendre rendez-vous 04.76.38.41.61

Mairie de Saint-Marcellin

## Paroisse St Luc du Sud Grésivaudan

04.76.38.12.84

## Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04.76.64.11.95

Ecole primaire (Chevrières) 04.76.64.12.20

Ecole primaire (Murinais) 04.76.64.22.38

Ecole primaire (St Appolinard) 04.76.64.18.11

Cantine 04.76.64.37.92

[cantinescolairedescoteaux@gmail.com](mailto:cantinescolairedescoteaux@gmail.com)

Garderie (Chevrières) 07.89.72.54.25

[lacabotte.chevrieres@laposte.net](mailto:lacabotte.chevrieres@laposte.net)

Collège Olympe de Gouges à Chatte 04.76.36.04.00

Collège Le Savouret à St Marcellin 04.76.38.15.96

Lycée polyvalent La Saulaie  
À St Marcellin 04.76.64.06.06

Lycée Bellevue à St Marcellin 04.76.38.20.17

Cars Région Auvergne Rhône Alpes 04.26.16.38.38

<https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr>

## Centres de Loisirs

Chatte

« les Arist'o'chats » 04.76.64.96.12

[afrchatte@laposte.net](mailto:afrchatte@laposte.net)

Saint-Marcellin

P'tits Loups (3-6 ans) 04.76.38.14.76

Grands Loups (6-11 ans) 07.79.77.61.05

[accueil-de-loisirs@saint-marcellin.fr](mailto:accueil-de-loisirs@saint-marcellin.fr)

Saint-Verand

Zébulon (6-12 ans) 04.76.64.92.46

[zebulon@st-verand-38.fr](mailto:zebulon@st-verand-38.fr)

POMPIERS - TEL 18

GENDARMERIE - TEL. 17

SAMU - TEL. 15

# A votre service

## BAZZOLI Samuel

Paysagiste

Tel : 06 88 21 15 33

[info@samuelbazzoli.com](mailto:info@samuelbazzoli.com)

## BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée

Tel : 06 31 89 11 68

[emilie.belle@orange.fr](mailto:emilie.belle@orange.fr)

## BAZZOLI Quentin

BAZZOLI CARRELAGE

Tel : 04 75 02 01 05 - 06 75 83 29 88

[carrelage@bazzoli.fr](mailto:carrelage@bazzoli.fr)

## CHAIZE Damien et REYNAUD Romain

ZRTN

Nettoyage, vitres, désencombrement

Tel : 06 15 77 82 57

[Zrtn38@gmail.com](mailto:Zrtn38@gmail.com)

## CHEMIN Jean-Paul et Fleur

AUBERGE DES SAVEURS

Bar, restaurant, gîtes

Tel : 04 76 64 23 09

[aubergedessaveurs@orange.fr](mailto:aubergedessaveurs@orange.fr)

## DEROUX Jérôme

DJ BAT

Charpente, maçonnerie

Tel : 06 08 17 07 16

[contact@djbat.fr](mailto:contact@djbat.fr)

## FARE Vincent

AD HOC Expert Conseil en Systèmes et Réseaux Informatique

Tel : 06 19 71 31 60

## GIROUD Céline

Coiffure à domicile  
tous secteurs

Tel : 06 81 34 63 50

## ISERABLE Franck

ENGINE TRONICS

Reprogrammation auto/moto

Faisceaux électriques

Tel : 06 77 37 63 85

## JOURDAN Raphaël

Fromages de chèvre

Tel : 04 76 64 23 29

[gaecdesalpines@gmail.com](mailto:gaecdesalpines@gmail.com)

## MADLY REPORTAGE

Photographie

Tel : 04 76 38 51 40

[Web : madlyreportage.com](http://Web:madlyreportage.com)

## MALEXIEUX Jérôme

ALLO DEPANN' MULTISERVICES

Tous types de travaux

Tel : 06 63 37 88 82

## PRINCET Damien et Véronique

FROMAGERIE LE MURINOIS

Fromages de vaches et chèvres

Tel : 04 76 64 25 85

## SABATIER Michaël

MIELLERIE DU BURDY

Miels, pains d'épices...

Tel : 04 76 38 66 65

## SOS GUEPES ET FRELONS

Destruction nid de guêpes et de frelons,

dératisation. 7J/7 - M. BOYER Teddy

Tel : 06 84 92 42 11

[sosquepesetfrelons@laposte.net](mailto:sosquepesetfrelons@laposte.net)

## AMODRU Aline

Aide ménagère.

Paiement possible en GESU.

Tel : 06 47 84 56 37

[aline.amodru@orange.fr](mailto:aline.amodru@orange.fr)

## ARNAUD Julien

MENUISERIE AGENCEMENT

Tel : 06 33 45 49 57

## VICAT Caroline

Golden Retriever

des Amours du Champ Doré

Tel : 06 74 50 71 88

[carovicat@orange.fr](mailto:carovicat@orange.fr)

## VICAT Patrice

VICAT Electricité Générale

Neuf, Rénovation,

Tel : 04 76 64 28 27

[patricevicat@orange.fr](mailto:patricevicat@orange.fr)

## Les Chambres d'hôtes

de la Croix Bleue

510 Rte de la Croix Bleue

Tel : 06 86 83 91 87

[marstevir@gmail.com](mailto:marstevir@gmail.com)

Pour apparaître sur cette page,  
adressez-vous en mairie.